

Relevé de Conclusions
Réunion du lundi 15 octobre 2018

Objet : CONSEIL DE QUARTIER NORD

ÉTAIENT PRÉSENTS : Daniel BALEGE, Annick BELLIERE, Françoise DEMENGEOT, Sophie GAUDRU, Emmanuel GENESTE, Rémy JOBLON, Maryse LAPORTE, Bernard LE RAY, Virginie NICOUILLAUD, Virginie RATELET DELORT, Joëlle VERNET.

ÉTAIENT EXCUSES : Véronique FERRE, Marc LAVEUVE, Bernard LAVIELLE.

ÉTAIENT ABSENTS : Jack BEGUE, Jean-Bernard CHICOULAA, José GARDAO, LABESTE Johan, Nathalie RIERA, André RINCON.

ÉLUS PRÉSENTS : Christine KAMMLER, Marc KLEINHENTZ.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES COMMUNIQUÉES PAR CHRISTINE KAMMLER
POINTS SUR LES DOSSIERS EN COURS SUR LA COMMUNE

1 – L'actualité des grands projets en cours

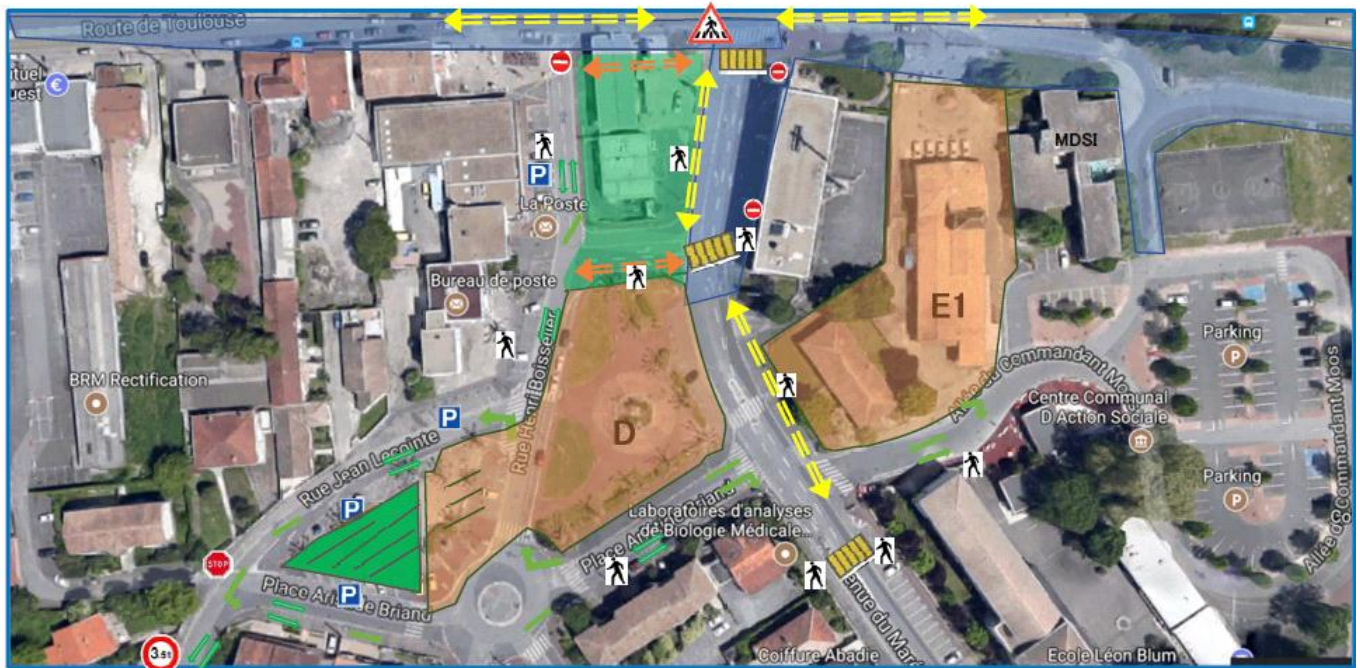
L'avancée des travaux du tram et Parc Relais.

- 25 octobre : Mise sous tension de la ligne aérienne de contact (catener)
- Fin octobre : 1ère rame sur la voie
- Fin novembre : marche à blanc : essais dynamiques
- Début janvier : mise en service du tramway. Le parc relais ouvrira en même temps.



ZAC de la route de Toulouse

Période : octobre à Décembre 2018



LEGENDE

Travaux Tram
Libération arrière quai station 17 Sept 2018
pour trx FAB
Trottoir Av. G. Leclerc en attente travaux Tram
(yc Concessionnaire)

Travaux FAB : 17 Sept18- Décembre 2018
depuis le quai station vers l'ilot D (yc abords
provisoires ilot D)

Construction ilot D (du 02/10/17 au 01/06/19)
Construction ilot E1 (du 02/01/18 au 01/12/19)

Circulation riverains (accès poste/BNP)

Circulation chantier

Cheminement à alternier

Cheminement piéton à bouger en
fct de l'avancement des travaux



1

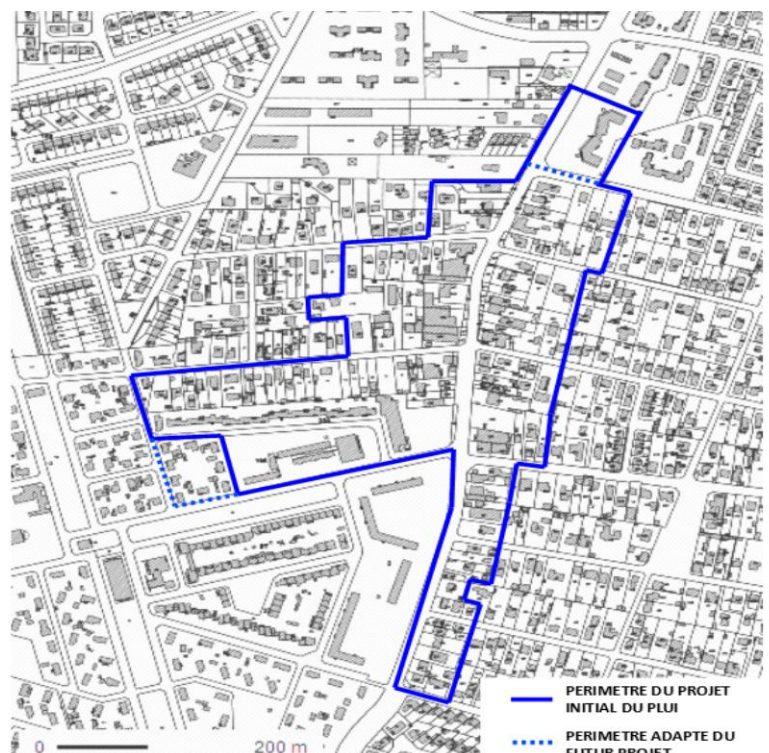
> Les travaux des îlots D et E se termineront respectivement en juin et décembre 2019.

Les membres du conseil considèrent que, d'une manière générale les piétons sont plutôt maltraités dans les zones de travaux, et qu'il y a un manque de barriérage pour les protéger.

> Pour répondre aux remarques faites sur la hauteur de certains édifices, celle-ci s'explique par une volonté de limiter l'emprise au sol en terme de m². L'insertion des infrastructures est ainsi facilitée et les espaces publics plus valorisables.

Étude d'aménagement du quartier de Chambéry

La volonté de cette étude est municipale et portée par Bordeaux Métropole, de part ses compétences en aménagement de l'espace public.



2

PHASE 1

DIAGNOSTIC URBAIN,
FONCIER, PAYSAGER ET
ÉCOLOGIQUE

Septembre / novembre 2018

- Travail documentaire
- Appropriation du site et de son environnement
- Identification du potentiel de développement
- Analyse du tissu économique / commercial / de services et de son évolution

PHASE 2

SCÉNARIIS
PROSPECTIFS

Novembre / janvier 2019

- 3 scénarii d'aménagement minimum : trame viaire, typologie d'habitat, schéma des circulations douces / du stationnement / des déplacements, schéma des polarités (espaces publics, équipements, activités), estimation financière...

PHASE 3

PLAN-GUIDE

Février / avril 2019

- Plan masse
- Vue et film 3D
- Fiches actions descriptives : programmation, préconisations urbaines, architecturales et paysagères, traductions réglementaires, feuille de route opérationnelle, calendrier, phasage des investissements...

CONCERTATION COMMERCANTS



18 et 19 septembre 2018 : Entretiens individuels avec une sélection de commerçants



Septembre 2018 : Diffusion d'un questionnaire



Novembre 2018 : atelier de partage du diagnostic



Mars 2019 : atelier de partage des scénarii d'aménagement



Avril 2019 : réunion publique de présentation du plan-guide

CONCERTATION HABITANTS ET INSTANCES DE CONCERTATION



Octobre 2018 : Balade urbaine : remontée du ressenti sur le quartier et des usages



Janvier 2019 : Atelier « cartes sur table », à partir du diagnostic



Mars 2019 : atelier « orientations et projets » sur la base des orientations d'aménagement



Avril 2019 : réunion publique de présentation du plan-guide

INVITATION

BALADE URBAINE

À CHAMBÉRY

Repensons ensemble notre quartier.

SAMEDI 20 OCTOBRE

À 10h - Plateforme de Chambéry
(rue Bossuet - face à la médiathèque d'Ornon)

Plus d'infos : villenavedornon.fr

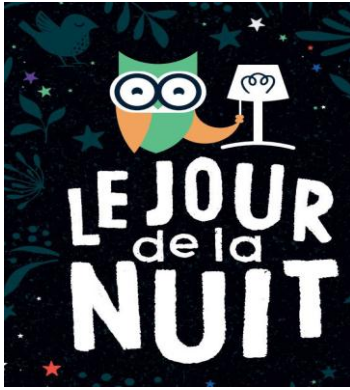
Agenda 21 : les actions menées

Groupes de travail agenda 21

- **Guide « La Nature dans ma ville »** : guide finalisé et distribué lors de la journée du développement durable du 2 juin 2018

- **Végétalisation de l'espace public** : questionnement des élus sur la faisabilité notamment

sur les trottoirs en grave. Faisabilité à approfondir avant qu'une éventuelle relance faite au groupe de travail.



Actions à venir

- **Restitution du diagnostic réalisé par la LPO dans le parc de Sallegourde** (inventaire oiseaux, papillons, abeilles) et recommandations dans la gestion
- Opération de **distribution de composteurs** début novembre
- Lancement d'une démarche de **lutte contre le gaspillage alimentaire** avec l'école Jean Jaurès
- Lancement d'une démarche **écoresponsable** dans quelques équipements sportifs
- **Opération le Jour de la Nuit** : sensibilisation autour de la **biodiversité nocturne** et sortie au Parc de Sallegourde – RDV vendredi 12 octobre à 18h à la salle J. Brel

Citoyen vigilant



Un dispositif de participation citoyenne

a été mis en place en partenariat avec la Préfecture de la Gironde, la Police nationale et la Police municipale afin d'accroître la sécurité des biens et des personnes dans les quartiers.

Ce dispositif fonctionne avec l'aide de référents dans les quartiers, choisis sur la base du volontariat, le « citoyen vigilant »

Ils ont déjà leurs référents

Chambéry-Est : délimité par les rues de la Paix, R. Poincaré, P. Curie, Route de Léognan

Référent M. FIGUE Jacques

Quartier la Taille : délimité par le chemin de Brignon, Rue J Michelet, Rue F. Soors, Chemin de Couhins, Avenue des Pyrénées

Référent M. GRANET Julien

Quartier la Hé : délimité par la route de léognan, Rue J. Bonnardel, Chemin Brignon, Chemin de Camparian

Référent Mme CUGUIILLERE Christine (suppléantes Mme Raymond Sonia, Mme Babin Thérèse respectivement au 19, 17 et 28 Rue d'Épinay)

Quartier Hourcade délimité par la rue S. Allende, AV. G. Clemenceau, Chemin du pas de la côte, Chemin d'Hourcade - Référent M. Jacques BONNET

Quartier la Hontan délimité par l'avenue des Pyrénées, Avenue F. Coin, Avenue F. Granet Référent Mme LESPRIT Catherine

Quartier St Bris délimité par Le Chemin Des Orphelins, Route De Toulouse, Allée Dubos, G. Flaubert, Av. Orée Du Bois - Référent M. ROUSSANNE Jean Bernard

Quartier Trigan délimité Par Les Rues J. Michelet, F. Soors, Chemin De Couhins, G. Bizet, R. Poincaré Référent Mme RICAUD Marie Annik

Ils sont à la recherche de leurs référents

- Secteur St Bris Le Béquet - La Ferrade -Pont De La Maye – Madère
- Secteur Sarcignan - Versein- Baugé
- Secteur Chambéry-Ouest Piscine
- Secteur Chambéry Sud Couhins - La Monnaie
- Secteur Bourg Pontac
- Secteur Bourg Sallegourde
- Secteur Bourg Leyran
- Secteur Bourg Courrejean - Bocage

2 – Informations générales

2.1 - Présence de moustiques

La Ville a saisi le Préfet par courrier afin de trouver des solutions.

2.2 – Ouverture du Café de la Route

Ouverture officielle le samedi 17 novembre prochain à 16h30.

2.3 – Projet de Street Art sur le central téléphonique Orange (situé à l'angle de l'avenue du Maréchal Leclerc et de la Route de Toulouse)

Dans le cadre du projet d'embellissement du « bâtiment Orange », le groupe de travail constitué d'habitants, de membres du conseil de quartier nord et de futurs acquéreurs riverains, a été créé. A l'occasion d'une visite de l'exposition « Légendes Urbaines » à la Base Sous-marine, le 14 septembre dernier, une rencontre avec Pierre LECAROZ, Commissaire de l'exposition a permis d'amorcer une première réflexion commune sur la création d'une fresque sur ce bâtiment. Une prochaine rencontre-réunion de travail sera planifiée dans le dernier trimestre 2018 pour élaborer un cahier des charges en phase avec les attentes et les contraintes techniques imposées par le bâtiment.

2.4 - Journée des nouveaux arrivants

Un stand Conseil de quartier sera mis en place lors de la prochaine journée des nouveaux arrivants.

II – RETOUR SUR LES POINTS ABORDÉS LORS DES PRÉCÉDENTES RÉUNIONS

1 – La réfection des trottoirs de la rue Dubos : quelle en est l'avancée ? (entre la rue Roger Robert et l'avenue des Sciences)

>Un courrier de demande de réfection a été adressé à Bordeaux Métropole le 23 avril dernier. Si rien n'a été fait, une relance sera formalisée.

2- La voirie de sortie "Terre-Sud" : où en est le projet ?

> A force d'insistance de la part de M. le Maire, ce projet de desserte a été mise à l'étude de Bordeaux Métropole.

Il n'y a rien de décidé formellement à ce jour. Cependant par courrier adressé à Bordeaux Métropole, le Maire de Bègles a donné son accord pour la réalisation de cette liaison de délestage entre la rue des Deux Esteys et la rue Danielle Mitterrand, et demandant ainsi le lancement de son étude.

3 - Les "voitures ventouses"

La Police Municipale marque les voitures ventouses mais aucune action n'est faite par la suite.

> La Ville explique que les délais de fourrière sont longs.

Quand il s'agit d'un stationnement abusif classique, le délai est de 7 jours minimum après le marquage au sol. Le déplacement du véhicule même d'un mètre fait repartir un délai de 7 jours. Certains propriétaires connaissent cette règle et en jouent.

Lorsque la police municipale sollicite la fourrière de Bordeaux Métropole, elle doit prendre un rendez-vous avec eux, et il faut un minimum de quatre véhicules ventouses pour que la fourrière intervienne. Parfois, cette dernière a des imprévus et annule les rendez-vous en dernière minute. La Police Municipale est tributaire de leur planning.

1- Constructions futures rue René Voisin et rue Brittmann

Trois résidences seront construites à la place de l'ancien Peugeot. Les 111 logements prévus engendreront des problèmes de stationnement et de circulation sur les deux rues René Voisin et Brittmann. Le conseil de quartier demande d'étudier un nouveau schéma de circulation. Par exemple un sens unique 'circulaire' (René Voisin montante et Brittmann descendante) et/ou un stationnement unilatéral. Par ailleurs, les membres rappellent que la rue Brittmann est trop étroite pour que deux véhicules puissent se croiser.

>L'entrée de la résidence se fera rue Brittmann. La mettre en sens unique obligerait les habitants de cette résidence à faire le grand tour pour rentrer. La rue Bouche est parallèle à la rue Brittmann et est déjà en sens unique et descendante vers la Route de Toulouse.

La Ville met en garde sur le passage de rues en sens unique, car cela augmente la vitesse, même avec l'implantation de chicanes. Par ailleurs, le changement du sens de circulation demanderait que le trajet du bus scolaire soit repensé.

En ce qui concerne le stationnement, la Ville précise que le nombre de places est supérieur par rapport à la règle imposée par le PLU. Une partie des nouvelles constructions concerne une Résidence pour Personnes Âgées donc cela ne générera que très peu de véhicules. Monsieur le Maire a convenu d'un accord avec les bailleurs afin que les places de stationnement des logements sociaux soient louées à un prix très faible, et que la seconde place soit gratuite. Aussi, le stationnement au sein de la résidence sera facilité.

Les membres du Conseil clôturent sur ce point, en ajoutant que la rue Brittmann débouche sur la route de Toulouse et que cette intersection est extrêmement dangereuse, en effet la visibilité y est réduite. Le danger est réel, et les riverains envisagent de lancer une pétition à ce sujet.

2- Avenue Edouard Bourlaux : quel est le calendrier des travaux ?

L'avant-projet a été validé. Une concertation et présentation du projet se feront préalablement à la Déclaration d'Utilité Publique. (DPU). Jusqu'à la fin 2018 : Avant-projet, étude de maîtrise d'œuvre (conception, diagnostic, essais).

De 2018 à fin 2019 : Levée des préalables réglementaires (Dossier loi sur l'eau, zone humide)

De 2018 jusqu'au 1er semestre 2020 : Levées des préalables fonciers

1er semestre 2019 : Confirmation de décision de faire / 2nd semestre 2019, puis du 2nd semestre 2020 jusqu'en 2021 : réalisation des travaux

3 - Rue Jacques-Yves Cousteau (coté impasse)

L'impasse est une zone de stationnement, le midi, pour les personnes fréquentant le restaurant L'Échoppe. Le stationnement se fait des deux côtés de la rue, qui devient alors relativement étroite pour effectuer un demi-tour. L'aire de dégagement marquée d'une croix rouge est alors la seule possibilité de faire un demi-tour. Les membres demandent la mise en place d'une signalétique « aire de retournement » (panneau et peinture au sol) à cet endroit.

>Un marquage au sol sera effectué, bien que le code de la route stipule que l'on ne peut stationner sur une aire de retournement.

Le Conseil de Quartier signale que les haies de la parcelle de terrain triangulaire située au bout de la rue auraient besoin d'être élaguées.

>Il sera demandé à la Police Municipale de prendre contact avec le propriétaire.

4 - Avenue de la République

La circulation est maintenant soutenue sur cette avenue certainement en raison des travaux autour d'Aristide Briand. La file d'attente au feu est alors beaucoup plus longue que la zone opposée d'interdiction de stationner. Cela pose des problèmes pour les véhicules entrants qui restent coincés sur la route de Toulouse.

>Une demande de retrait de places de stationnement sera effectuée, pour permettre de fluidifier cette entrée de rue.

5 - Rue du Tronquet : le petit espace vert situé à l'intersection Tronquet/Beunon est laissé à l'abandon et la végétation se répand sur le trottoir.

L'espace vert n'a pas été rétrocédé à la commune. La Ville se rapprochera du propriétaire.

6- Rue Henri de Montherlant

Les poubelles sur le domaine public n'ont pas de sac et les déchets jonchent le sol. Il y a un problème récurrent de propreté avec le stationnement des poids lourds sur le terre-plein. Il y a aussi des problèmes de propreté sur le chemin cyclable/piéton Tellier/Jara/Leysotte.

L'équipe Ville Propre a sollicité l'équipe Mobilier Urbain pour renforcer les supports pour la propreté du site.

Les équipes techniques municipales vont augmenter le nombre de poubelles, notamment en rajoutant deux poubelles rue Jara face au Lidl (là où les camions se stationnent principalement). Aucun dispositif anti-stationnement n'est pour l'heure envisageable car vu l'angle de braquage et le passage qui y est très fréquent, ces éléments de mobilier urbain seraient sans cesse abîmés, donc inefficaces et représenteraient un coût conséquent.

7 - Installation d'arceaux à vélo, maison des solidarités, Jacques Brel.

L'équipe de Mobilier urbain a été sollicitée et implantera des racks à vélo dans l'enceinte Jacques Brel.

8- Le dispositif « Citoyen Vigilant » : quels sont les référents et quelle est la communication ?

Depuis le 23 avril, un nouveau dispositif de participation citoyenne "Citoyen Vigilant" est développé par la Ville.

7 secteurs disposent déjà d'un référent. Encore 8 secteurs ne disposent pas encore de leur référent.

Une cartographie est en cours d'élaboration par le service communication, et une page sera dédiée au dispositif dans le prochain VO Mag.

II – AUTRES POINTS ÉVOQUÉS PAR LES MEMBRES PENDANT LA REUNION

1- Est-il prévu de créer des places en écoles maternelles et primaires ?

La dernière rentrée scolaire a vu la construction de 8 nouvelles classes, 1 dortoir et 3 agrandissement de réfectoires sur différents groupes scolaires.

A la prochaine rentrée scolaire des classes modulaires ouvriront en fonction des besoins.

Un nouveau groupe scolaire ouvrira en septembre 2020 sur le secteur sud-est (Bocage) ainsi que la nouvelle Cuisine Centrale qui viendra remplacer l'ancienne dont la capacité est aujourd'hui obsolète.

2- Problème de vitesse excessive, rue Marcel Delattre

Ce problème est souvent constaté à proximité du garage Peugeot. La rue n'est pas prioritaire sur la rue Elie Lourmet, il faudrait implanter un « Cédez le passage ».

Les services municipaux étudieront cette faisabilité avec Bordeaux Métropole.

3 – Rue Pagès

Le conseil signale des problèmes de stationnements gênants au niveau de la résidence seniors